

Publié le 20 novembre 2020

La raison d'être des entreprises, thème de la prochaine séance des Capteurs de territoire

Pour clôturer la « saison 2 » du think tank de la Fédération des Epl, Capteurs de territoire, une dernière séance sera organisée le 2 décembre sur le sujet de la « raison d'être » des entreprises, concept introduit par la Loi Pacte en 2019.



Capteurs de territoire, un think tank à part entière

Fort de sa capacité à faire dialoguer les acteurs publics et privés, la Fédération des Epl a créé son propre think tank, Capteurs de Territoire, autour de trois objectifs :

- 1/ **Rassembler des acteurs pluridisciplinaires de l'économie ancrés localement** (entreprises, institutions financières, universitaires, think tanks, économistes, partenaires sociaux, etc.) ;
- 2/ **Apporter de nouvelles pistes afin de répondre aux bouleversements auxquels doivent faire face les territoires ;**
- 3/ **Relayer ces nouvelles perspectives auprès des pouvoirs publics, des élus locaux et des acteurs économiques.**

Territoires en transition

Pour sa **deuxième saison**, le think tank a décidé de travailler sur une nouvelle thématique : **les territoires en transition**.

Dans son ouvrage ***La confusion des valeurs*** publié en 2009, l'écrivain **Jean-Claude Guillebaud** expliquait qu'en moins de trois décennies de nombreux changements étaient intervenus dans le domaine des valeurs, de la science, de l'économie, des religions, de la politique. Il identifiait

quatre révolutions majeures ayant nécessairement un impact dans les territoires : une révolution économique, une révolution numérique, une révolution génétique et une révolution écologique. Les premiers ateliers ont porté chacun sur l'une ou plusieurs de ces révolutions.

Ce **quatrième et dernier atelier se focalisera ainsi sur la révolution économique**. Il nous permettra de **clôturer officiellement la saison 2**. Un **dossier de restitution** des travaux, des discussions sera ensuite finalisé et publié, avant de lancer la saison 3 en 2021.

Epl et raison d'être

La séance de travail n°4, intitulée: « Epl et raison d'être : réflexions sur la loi Pacte », se tiendra mercredi 2 décembre 2020, de 8h30 à 10h en visioconférence.

Cette thématique correspond à **l'entrée en vigueur de la loi Pacte** et de la mise en place d'**actions dans certaines sociétés** - et dans certaines Epl. Deux éléments laissant entrevoir un **changement de paradigme engagé depuis peu dans les entreprises** et qui devraient se poursuivre dans les prochaines années.

Cette session s'intéresse donc aux **mutations en cours dans la gouvernance des entreprises**. Elle dessinera les **perspectives ouvertes par la loi Pacte** pour en cerner les **opportunités pour les entreprises**. Plusieurs questions appelleront des réponses :

- *L'adoption d'une raison d'être et son inclusion dans les statuts constituent-elles des pratiques ayant vocation à devenir inconditionnelles pour les entreprises ?*
- *Quelles sont toutes les possibilités offertes par la loi Pacte pour les entreprises ?*
- *La loi Pacte matérialise-t-elle un changement de paradigme dans la conception du rôle de l'entreprise ?*
- *Les entreprises - et les Epl - doivent-elles s'engager sur la voie de l'adoption d'une raison d'être ?*

Pour répondre à ces questions nous recevrons:

- **Maurice Sissoko**, Directeur général de la SEM Citallios - première Epl à s'être dotée d'une raison d'être dans ses statuts en 2020.
- **Blanche Segrestin**, Directrice du Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech et spécialiste de la raison d'être des entreprises.

Vous pouvez vous inscrire en cliquant ici:

<https://cloud.agoraevent.fr/Site/169605/7920/InscriptionPre?&InitFrmlInscr=1>

Par Cécilia TERUGGI